

L'ATE, la FRC et MfE s'élèvent contre les effets du scandale au diesel

## Des associations de protection de l'environnement et de consommateurs s'allient avec les médecins pour dénoncer les rejets nocifs des véhicules diesel

Berne, le 6 juin 2017

L'ATE Association transports et environnement, la Fédération romande des consommateurs (FRC) et Médecins en faveur de l'environnement (MfE) demandent aux politiques d'agir enfin contre la fraude au diesel. Ces organisations invitent les citoyennes et citoyens suisses à interpeller le Conseil fédéral.

Les trois organisations proposent un courrier type à signer par les citoyennes et citoyens. L'objectif est d'en envoyer autant que possible - dans l'esprit d'une pétition - à la conseillère fédérale Doris Leuthard, responsable du dossier. La lettre peut être signée en ligne:

[www.ate.ch/diesel](http://www.ate.ch/diesel) et [www.aefu.ch/f/diesel](http://www.aefu.ch/f/diesel).

On continue aujourd'hui d'importer des milliers de véhicules à motorisation diesel dont les valeurs de gaz d'échappement excèdent largement les limites autorisées. Bien que neuves, ces voitures diesel rejettent plusieurs fois la quantité d'oxydes d'azote admise par la norme Euro 6. Certains modèles dépassent 10, voire 18 fois la limite. Il faut en finir avec cette tromperie qui porte atteinte à la santé et à l'environnement. Actuellement, avec une exposition itinérante, les

organisations illustrent l'ampleur des dépassements des valeurs limites au moyen de ballons gonflés.

L'Empa mesure les niveaux réels des émissions et gaz d'échappement

Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) confirme les faits: « C'est désormais clair: les niveaux réels d'émission de gaz d'échappement des automobiles dans la circulation routière vont bien au-delà des prescriptions d'homologation pour voitures en Europe et en Suisse. L'Empa communiquera donc les "véritables" émissions dans des études distinctes », annonce Thomas Büttler, responsable du groupe de recherche sur les systèmes pour véhicules à l'Empa.

Allemann, présidente de l'ATE, souligne : « Les résultats du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (Empa) sont clairs. On doit dès lors exiger de la Confédération qu'elle réagisse tout de suite et mette enfin un terme à l'importation de nouvelles voitures polluantes. Il est de la responsabilité de la Confédération, des cantons, des communes et des régions fédérales comme les CFF, la Poste et Swisscom de renoncer à toute nouvelle acquisition de véhicules diesel pour leur flotte. »

L'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>): un problème grave pour la santé et la nature

L'association Médecins en faveur de l'environnement (MfE) rappelle que les véhicules diesel polluants causent d'énormes dommages à la santé. Président de MfE, le Dr Peter Kälin souligne que « les oxydes d'azote portent fortement atteinte à la population et à l'environnement. Un excès d'oxyde d'azote peut provoquer de l'asthme, des maladies cardiovasculaires ainsi que des irritations de la peau et des yeux. Dans le monde, environ 38'000 personnes meurent prématurément en raison des fraudes aux émissions. En outre, les concentrations élevées d'oxyde d'azote nuisent aux végétaux; elles surfertilisent et acidifient les sols. Précurseurs de l'ozone et des particules fines cancérigènes, les oxydes d'azote ont encore d'autres effets nocifs sur l'environnement et la santé. »

Une tromperie pour les consommatrices et consommateurs

Florence Bettschart, responsable Politique & Droit de la Fédération romande des consommateurs, aimerait une meilleure protection des consommatrices et consommateurs. « L'industrie automobile a trompé la clientèle. Notre système juridique suisse ne permet que difficilement aux particuliers de se battre contre un groupe de l'importance de Volkswagen. C'est injuste. La Suisse doit donc veiller à ce que l'importation de telles voitures cesse immédiatement, dans l'intérêt des consommatrices et consommateurs. »

Bruno Storni, second vice-président de l'ATE, est particulièrement concerné par le scandale du diesel. Il réside au Tessin, où les niveaux de smog ont pris une ampleur inquiétante. « Les taux excessifs de NO<sub>x</sub> y contribuent largement. »

Trois interventions pour mettre le Conseil fédéral devant ses responsabilités

A l'occasion de la session d'été, Evi Allemann, présidente de l'ATE, lance une interpellation parlementaire exigeant que les tests en conditions réelles – qui mesurent de manière fiable les émissions de polluants – ne soient pas introduits d'ici deux ans seulement, mais immédiatement. Sinon, 250'000 autres véhicules diesel sales seront commercialisés au cours des deux prochaines années en Suisse, et ils nuiront longtemps encore à la santé et à l'environnement. Cela n'est pas acceptable et s'apparente à une complaisance scandaleuse à l'égard du scandale actuel au diesel.

Vice-présidente de l'ATE, Lisa Mazzone lance également un postulat pendant la session en cours. Celui-ci exige que le Conseil fédéral détermine les conséquences sanitaires du scandale du diesel en Suisse. Le Conseil fédéral doit aussi examiner les effets positifs qu'aurait, sur la santé, une interdiction de circuler au centre-ville pour les véhicules diesel sales. « Nous devons analyser très précisément les faits: à cause de la fraude au diesel, beaucoup de gens décèdent prématurément en Suisse. »

**Pour toute information supplémentaire:**

- Evi Allemann, présidente de l'ATE, tél. 079 560 72 94, [evi.allemann@parl.ch](mailto:evi.allemann@parl.ch)
- Dr Peter Kälin, Präsident Ärztinnen und Ärzte für Umweltschutz (AefU), Hausarzt, tél. 079 636 51 15, [info@aefu.ch](mailto:info@aefu.ch)
- Florence Bettschart, responsable Politique & Droit, Fédération romande des consommateurs, tél. 076 347 08 87, [f.bettschart@frc.ch](mailto:f.bettschart@frc.ch)
- Thomas Bütler, Empa, Leiter Forschungsgruppe Fahrzeugsysteme, tél. 058 765 48 69, [thomas.buetler@empa.ch](mailto:thomas.buetler@empa.ch)
- Lisa Mazzone, Vize-Präsidentin VCS, tél. 077 404 16 08, [lisa.mazzone@parl.ch](mailto:lisa.mazzone@parl.ch)
- Bruno Storni, second vice-président de l'ATE, [storni@bluewin.ch](mailto:storni@bluewin.ch)
- Matthias Müller, responsable de la communication et de l'équipe « Public Affairs » de l'ATE, tél. 079 757 00 91, [matthias.mueller@ate.ch](mailto:matthias.mueller@ate.ch)